

Crise du secteur culturel : l'urgence d'agir, le CESE a adopté sa résolution

Catégorie

Travaux et auditions

Date de publication

Publiée le 09/05/2023

Saisine liée :

[Crise du secteur culturel : l'urgence d'agir](#)

Formation de travail liée :

[Commission Éducation, culture et communication](#)

Chapeau

La succession de crises (sanitaire puis énergétique) et aujourd'hui l'inflation, ont constitué un marqueur de dysfonctionnements anciens et souvent systémiques du secteur culturel et les ont aggravés.

Le CESE s'est saisi de ce sujet de la culture souvent considérée comme "non essentielle" et lance aujourd'hui une alerte.

Corps

[Vincent Moisselin](#) (membre du [Groupe des Entreprises](#), représentant la Fédération des Entreprises du Spectacle de l'Audiovisuel et du Cinéma -FESAC-, dont il est Vice-président) est le rapporteur de la Résolution au nom de la [Commission de l'Éducation de la culture et de la communication](#), présidée par [Jean-Karl Deschamps](#) ([Groupe des Associations](#)).

La résolution a été adoptée à l'unanimité avec 123 voix pour.

[Télécharger la résolution](#)

Une double alerte du CESE

Le CESE alerte sur un double risque :

*- celui de **délitement grave de la culture** dont la situation dégradée et sous estimée par les pouvoirs publics. Par cette résolution, le CESE espère contribuer à une prise de conscience générale en faveur d'une urgence à agir pour une politique culturelle renouvelée, portant la voix de la société civile organisée et celle des professionnelles et des professionnels peu entendus.*

*- et celui d'**uniformisation de la pensée**. Pour le CESE, la culture, omniprésente dans notre quotidien, n'est pas "que" divertissante. Elle contribue à forger les identités de chacun et à bâtir une société inclusive, émancipatrice, démocratique et durable. Le CESE appelle à une liberté d'expression et de programmation.*

Que l'on écoute un morceau de musique ou la radio, qu'on lise un ouvrage, que l'on regarde un film ou une œuvre d'art, que l'on assiste à un spectacle, que l'on pratique en amateur, que l'on participe à des initiatives culturelles dans les territoires ... à chaque instant, la culture enrichit la vie de tous et toutes, au quotidien, sans qu'on en prenne toujours la mesure. Des artistes en sont les auteurs et autrices.

Même si certaines de ses dimensions restent marquées par les déterminismes sociaux, la culture contribue à forger les identités de chacun ainsi qu'une identité commune pour bâtir une société inclusive, émancipatrice, démocratique et durable. Cette évidence est pourtant relativement ignorée par nombre de femmes et d'hommes politiques d'aujourd'hui qui renoncent à un discours général sur la culture et ont tendance à déléguer ce sujet à ses représentantes et représentants sectoriels : la ministre de la Culture pour l'État, les vice-présidents et adjoints pour les collectivités territoriales.

La **crise sanitaire** constitue une forme de référentiel de l'espace-temps – il y a l'avant, il y a l'après – et dans cet après, **une nouvelle crise succède à la précédente – celle de l'inflation et de l'énergie. Elle révèle des dysfonctionnements anciens et souvent systémiques** nécessitant une réponse globale. Elle souligne notamment **une perte d'attractivité professionnelle et des métiers de la culture, la raréfaction des finances publiques**, etc. Les difficultés actuelles du secteur culturel ne sont pas une conséquence directe de la crise sanitaire. Mais le cumul des crises porte en lui une menace très sérieuse. Une des traces les plus palpables de l'après-crise sanitaire est **cette crainte de voir resurgir le malheureux syndrome d'une culture « non essentielle »** tant cette affirmation a porté le symbole d'une forme de mépris à l'égard de celles et ceux qui ont permis de passer le confinement sans trop de drames.

Par cette résolution, le CESE entend situer la question culturelle au cœur de toutes les politiques publiques et la sortir de son isolement sectoriel pour en faire un sujet commun, ce commun qui fait société. **Le CESE entend alerter le Gouvernement, le Parlement et l'ensemble des décideurs publics sur le risque d'un affaiblissement grave de la place de la culture dans la vie de nos concitoyennes et concitoyens**, sans doute indolore à son commencement, mais qui, à terme, peut provoquer une catastrophe majeure : celle d'une uniformisation des esprits par l'uniformisation des contenus ou des phénomènes de repli. **Plusieurs enjeux doivent être mieux pris en compte, en particulier la transformation en cours des pratiques culturelles et la transition écologique du secteur culturel.** Il y a urgence à agir, **pour garantir la diversité des formes artistiques et pour lutter contre les atteintes à la liberté de création et de programmation** et contre les phénomènes de reproduction sociale ; les professionnels et les citoyens engagés dans la culture le clament d'une voix forte et unie, sans être véritablement entendus.

La politique culturelle a besoin d'un **choc de confiance** dans la relation dégradée que l'État entretient avec les collectivités territoriales – et le monde culturel en général – depuis plus de 5 ans et dont la culture souffre réellement alors que la qualité et la diversité de la création artistique constituent un atout et une richesse exceptionnels pour notre pays.

Le CESE pense que la culture est un outil au service de la sortie de crise. Le ministère de la Culture doit en rester le pivot et cette politique devrait être clairement interministérielle. **Comme l'éducation, la culture est un pilier de la démocratie, un élément fondateur de notre pacte républicain qui sans elle se délite.** C'est un élément essentiel de l'émancipation des individus. Il y a une urgence à agir pour que le tissu culturel et artistique ne disparaisse pas à très court terme. L'année 2023 est cruciale à cet égard. Il n'est plus temps d'attendre.

Tags :

- [culture](#)
- [crise](#)
- [politiques publiques](#)